

Capacité professionnelle des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement : IOBSP NIVEAU 3



PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant être habilitée IOBSP niveau 3



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

10 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en tant que Mandataire exclusif conformément à l'article R519-8 du Code Monétaire et Financier



TARIF

350 € par stagiaire.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 10 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 2 mois
- QCM et cas pratique
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit par téléphone, chat ou mail.
Une réponse est apportée sous un délai 24h maximum (ouvrées).

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

COMPETENCES

- Connaître l'environnement réglementaire et les conditions d'exercice des IOBSP.
- Suivre les évolutions réglementaires du crédit consommation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise par un examen final sous forme de QCM (le minimum requis est de 70%)

TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation IOBSP niveau 3

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.
Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à contact@kereisformation.com

PROGRAMME

TRONC COMMUN • 4h05

Les IOBSP

- Appréhender le marché du courtage bancaire
- Distinguer les différents statuts des IOBSP
- Respecter les conditions d'accès et d'exercice
- Appliquer les obligations métiers des IOBSP

La prévention du surendettement et l'endettement responsable

- Présentation et caractéristiques de situations de surendettement
- Connaissances et démarches nécessaires à la prévention du surendettement
- Le traitement du surendettement
- Evaluation : la prévention du surendettement et l'endettement responsable

Contrôles et sanctions

- Code de la consommation (Titre I, Livre III) : infractions, manquements et sanctions relatifs au non-respect des règles
- ACPR : compétences, contrôle et sanctions
- Evaluation : contrôles et sanctions

Examen tronc commun

CRÉDIT CONSOMMATION ET LE CRÉDIT DE TRÉSORERIE • 5h55

L'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation

- Les crédits aux particuliers et leur adaptation aux besoins du client
- Les fichiers, finalités et modalités de consultation (FICP, FCC, FIBEN)
- Evaluation : l'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation

Le crédit à la consommation

- Caractéristiques financières d'un crédit à la consommation
- Les garanties d'un crédit à la consommation
- Les coûts associés au crédit à la consommation
- Connaissance des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non co-emprunteur à la formation du contrat et en cours du contrat
- Evaluation : le crédit à la consommation

Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur

- Les explications à fournir au titre de la fiche mentionnée à l'article L.312-12ACPR : compétences, contrôle et sanctions
- Etablissement de la fiche mentionnée à l'article L.312-17
- Les conséquences d'un défaut de paiement
- La remise de l'offre de contrat de crédit ainsi que les explications à fournir
- Evaluation : connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur

Examen crédit consommation

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE

Formateur expert
en crédit et en
assurance



Laurence BRIAS

Formatrice experte
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI

Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



**Fabrice
COURAULT**

Formateur expert en
assurance et gestion
de patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND
marine.legrand@kereisformation.com
01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA
tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Laurence BRIAS, Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE
tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif
112, avenue Kléber - 75116 PARIS
822 620 225000 26

www.kereisformation.com

